

Trabajo Fin de Grado

La proposition subordonnée relative à l’oral et à
l’écrit : étude contrastive

Relative subordinate clause in written and spoken
speech : a contrastive analysis

Autor/es

Celia Peña Menchero

Director/es

Teresa Elósegui de la Peña

Facultad de Filosofía y Letras

Grado en Lenguas Modernas

2016

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
1. QU'EST-CE QUE C'EST UNE PROPOSITION RELATIVE?	5
1.1. GÉNÉRALITÉS	5
1.2. LA PROPOSITION RELATIVE AVEC ANTÉCÉDENT	6
1.2.1. Éléments introducteurs	6
1.2.1.1. Formes simples	7
1.2.1.2. Formes composées	9
1.2.2. Fonctions	10
1.2.3. Modes employés	11
1.2.4. Types de propositions relatives avec antécédent	13
1.3. LA PROPOSITION RELATIVE SANS ANTÉCÉDENT	15
1.3.1. Éléments introducteurs	17
1.3.1.1. Formes simples	17
1.3.1.2. Formes composées	18
1.3.2. Fonctions	18
1.3.3. Modes employés	19
2. ANALYSE DU CORPUS	22
2.1. Corpus écrit	22
2.1.1. Propositions relatives avec antécédent	22
2.1.2. Propositions périphrastiques	26
2.2. Corpus oral	27
2.2.1. Propositions relatives avec antécédent	27
2.2.2. Propositions relatives sans antécédent	30
Conclusions	32
Références bibliographiques	34

Introduction

L'objectif de notre mémoire de fin de licence est l'étude de la catégorie grammaticale de la proposition subordonnée relative. Étant donné notre intérêt pour la syntaxe, et surtout, pour les subordonnées relatives et par conséquent, pour les pronoms relatifs, nous avons cru enrichissant de faire une analyse sur l'emploi des pronoms relatifs dans les subordonnées relatives en français contemporain.

Ainsi, le but de notre travail sera double : d'un côté, décrire les comportements syntaxiques de la subordonnée relative dans la langue française et d'un autre, montrer l'emploi des pronoms relatifs dans les propositions subordonnées qu'ils introduisent. Cette étude nous a amené à réfléchir sur une autre question que nous considérons intéressante, celle de comparer la subordonnée relative dans la langue écrite et dans la langue orale.

Notre travail est organisé en deux chapitres : tout d'abord une partie théorique, l'état de la question qui va servir d'introduction générale et qui va nous permettre d'élargir nos connaissances sur le sujet qui nous occupe, et puis une partie pratique, l'analyse du corpus choisi.

Dans le premier chapitre, intitulé *Qu'est-ce que c'est une subordonnée relative ?*, nous avons exposé les caractéristiques grammaticales de ce type de subordonnée et puis, nous avons traité les différences entre la subordonnée relative avec antécédent par rapport à la subordonnée relative sans antécédent. Étant donné qu'il y a une énorme quantité de divergences sur ce thème parmi les différents linguistes, il nous a semblé indispensable de consacrer une partie de ce travail à ces questions de base.

En ce qui concerne le deuxième chapitre, nous avons présenté un corpus écrit et un corpus oral qui nous serviraient à montrer les différences d'emploi des pronoms relatifs aussi bien en langue écrite qu'en langue orale. Dans nos analyses descriptivistes, nous nous sommes intéressée à l'emploi, aux valeurs et à la fréquence des éléments introducteurs des relatives en français écrit et en français oral.

Quant au corpus écrit, nous avons analysé l'œuvre *Dora Bruder* de Patrick Modiano¹ où nous avons surtout trouvé différents types de pronoms relatifs introduisant des subordonnées relatives avec antécédent. En ce qui concerne le corpus oral, nous avons tiré des exemples de subordonnées relatives de différents moyens que nous avons enregistrés, transcrits et analysés : les compréhensions orales² *Écho B2* et *Compréhension orale Niveau 4* et le film *La vraie vie des profs*.

Puis, nous exposons les conclusions tirées de notre étude contrastive des deux analyses citées ci-dessus afin de constater les différents usages des pronoms relatifs et des propositions subordonnées qu'ils introduisent dans la langue française, au niveau écrit et au niveau oral. Enfin, nous présentons les références bibliographiques consultées et utilisées.

¹ Patrick Modiano, *Dora Bruder*, Paris, Gallimard, (coll. Folio), 1999.

² J. Girardet, C. Gibbe, *Écho B2 Méthode de Français*, Paris, CLE International/SEJER, 2010. Michèle Barféty, *Compréhension orale Niveau 4*, Paris, CLE International/SEJER, 2010, corpus présenté en annexes.

1. QU'EST-CE QUE C'EST UNE PROPOSITION RELATIVE ?

1.1. Généralités

La proposition relative est une proposition subordonnée introduite par un terme relatif, pronom ou déterminant, qui a une fonction ou un rôle dans la proposition qu'il introduit. Elle est formée par l'enchâssement d'une phrase dans le syntagme nominal d'une autre phrase, communément appelée principale, au moyen d'un relatif. Autrement dit, celui-ci remplace le groupe nominal. Ainsi, cette transformation permet de relier deux phrases avec le même syntagme nominal en créant une seule phrase complexe formée d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée.

(1) *Je lis un livre très amusant.*

(2) *Ma sœur m'a donné un livre très amusant.*

(3) *Je lis un livre très amusant que ma sœur m'a donné.*

Ce processus de formation de la proposition relative est dénommé *relativisation* (Čeřovská, 2012 : 11).

Comme nous venons de dire, la proposition principale et la proposition subordonnée constituent une phrase complexe. Il s'agit d'une relation asymétrique de dépendance entre les deux, car la subordonnée est secondaire ou même accessoire, voire suppressible parfois, par rapport à la principale qui est essentielle.

On distingue du point de vue formel, deux sortes de propositions relatives: les propositions relatives avec antécédent et les propositions relatives sans antécédent. En principe et d'une façon générale, la grammaire traditionnelle classe ces deux types de propositions relatives en relatives adjectives et en relatives substantives puisqu'elles s'assimilent aux adjectifs et aux substantifs respectivement, même s'il s'agit d'une distinction un peu simpliste.

1.2. La proposition relative avec antécédent

La proposition relative avec antécédent est généralement liée à un groupe nominal de la principale, dit *antécédent* du relatif qui est placé en tête de la proposition relative. La nature de l'antécédent va déterminer le sens de la proposition relative.

Traditionnellement, les grammairiens posent une équivalence fonctionnelle entre la proposition relative avec antécédent et l'adjectif épithète, jusqu'au point de l'appeler proposition adjectivale. Lucien Tesnière (1976 : 557) présente sa théorie de la translation qui consiste à transférer un mot d'une catégorie grammaticale à une autre. Selon l'auteur, la relative se transfère en adjectif, ce qui est reflété dans les exemples (4) et (5)

ci-dessous. C'est pourquoi, il dit « nous donnerons à une proposition indépendante transférée en adjectif épithète le nom de subordonnée adjectivale ». Étant donné l'accord en genre et en nombre du pronom relatif avec son antécédent, nous pouvons comparer la proposition relative avec antécédent à un adjectif épithète. Dominique Maingueneau propose la dénomination « la phrase-GA relative » dans sa *Syntaxe du français* (2007 : 103). Toutefois, on ne peut pas affirmer que la proposition relative équivaille toujours à l'adjectif, car il faudrait démontrer l'équivalence entre la proposition relative et un attribut du sujet, l'une des fonctions essentielles de l'adjectif ainsi que celle d'épithète ; ce qui semble peu probable pour Pierre Le Goffic (1993 : 48), cité par Čeřovská (2012 : 16) puisque la relative avec antécédent ne peut pas être attribut du sujet.

(4) *Les livres que vous avez sont précieux* (Tesnière, 1976 : 557).

(5) *Les livres rares sont précieux* (Tesnière, 1976 : 557).

Tesnière affirme que la subordonnée relative *que vous avez* est une épithète servant à caractériser le groupe nominal *les livres*, tout comme l'adjectif épithète *rares*.

1.2.1. Éléments introducteurs

Les propositions relatives avec antécédent sont introduites par un pronom relatif, ou plus rarement un déterminant³, qui cumule trois fonctions : marquer la subordination, représenter son antécédent et indiquer sa propre fonction dans la proposition relative. Riegel et alii (2009 : 795) nous proposent une classification. D'une part, ils parlent d'une *fonction démarcative* du pronom relatif, car il introduit la proposition relative avec antécédent et marque une limite de proposition enchâssée. C'est pourquoi, il se place en tête de la proposition. D'autre part, le pronom relatif présente une *fonction anaphorique* puisqu'il est coréférent à son antécédent et son emploi dépend donc de la nature de l'antécédent. Finalement, ils parlent d'une *fonction casuelle*, le pronom relatif varie selon sa fonction grammaticale dans la relative.

Traditionnellement, du point de vue morphologique, les pronoms relatifs se répartissent en deux groupes : les relatifs simples (*qui, que, quoi, dont, où*) et le relatif composé *lequel*, qui varie en genre et en nombre (*laquelle, lesquels, lesquelles*), contrairement aux cinq formes simples qui sont invariables en genre et en nombre. Pour Riegel et alii, toutes ces formes citées, sauf *dont* qui est le seul qui est exclusivement pronom relatif, peuvent être censées comme des proformes indéfinies fonctionnant comme éléments introducteurs d'une proposition relative (Riegel et alii, 2009 : 794).

Du point de vue sémantique, les pronoms relatifs sont endophoriques, c'est-à-dire ils reprennent leur antécédent par anaphore. Si l'antécédent est animé, on emploie indifféremment l'un ou l'autre groupe. En revanche, si l'antécédent est inanimé, il faut employer les pronoms relatifs composés (Garagnon et Calas, 2002 : 42).

³ Le relatif composé *lequel* peut être également considéré comme un déterminant ou adjectif relatif. Cet emploi est pratiquement restreint à la langue juridique ou administrative. Dans la langue courante, on ne le rencontre que dans la locution *auquel cas* (Béchéde, 1992 : 235).

1.2.1.1. Formes simples

En ce qui concerne les formes simples, elles transmettent le genre et le nombre de l'antécédent à la subordonnée à travers l'anaphore, malgré son invariabilité.

Le pronom relatif *qui* est la forme la plus courante et la plus simple parce qu'elle garde l'ordre canonique des constituants dans la phrase. Il est employé comme sujet, de trait animé (6) ou inanimé (7) et aussi en régime de préposition (8).

(6) *L'homme qui passe* (Béchade, 1992 : 231).

(7) *La pierre qui roule* (Béchade, 1992 : 231).

(8) *L'ami avec qui je vais au cinéma* (Garagnon et Calas, 2002 : 43)

Que s'emploie surtout comme complément d'objet direct (9) ou attribut (10) du trait animé ou inanimé. Comme pronom, il joue aussi le rôle de complément circonstanciel de temps (11) ou de manière (12). Il faut le distinguer de la conjonction de subordination *que*, qui n'a qu'une fonction *démarcative*, car elle introduit la subordonnée et l'enchâsse dans la principale (13). Riegel et alii (2009 : 799) remarquent que l'inversion du sujet est possible lorsque le sujet de la relative est un groupe nominal (14). Le fait de placer *que* COD en tête de la proposition relative « entraîne l'application des règles d'accord particulières du participe passé employé avec le verbe *avoir* » (Riegel et alii, 2009 : 799) (15).

(9) *L'homme que je vois* (Béchade, 1992 : 231).

(10) *L'enfant que tu es* (Béchade, 1992 : 231).

(11) *Le jour qu'il vint me voir* (Béchade, 1992 : 232).

(12) *Agir de la manière que tu as agi* (Béchade, 1992 : 232)

(13) *Je veux qu'il parte* (Maingueneau, 2007 : 98)

(14) *Je lis un livre que m'a offert ma sœur* (Riegel et alii, 2009 : 799)

(15) *Je lis la brochure que m'a offerte mon frère* (Riegel et alii, 2009 : 799).

Quoi est toujours introduit par une préposition et il n'a que des antécédents inanimés, qui peuvent être un substantif (16), un pronom (17) ou une proposition (18). Il joue le rôle de complément du verbe, sauf de complément d'objet direct, ou complément de l'adjectif (19)⁴.

(16) *Une affaire à quoi je pense* (Béchade, 1992 : 232).

(17) *Ce à quoi je me destine* (Béchade, 1992 : 232).

(18) *Finis vite ton travail, sans quoi tu seras en retard* (Béchade, 1992 : 232).

(19) *Ce de quoi je suis coutumier* (Béchade, 1992 : 232).

⁴ Florence Lefeuve a élaboré de nombreux travaux visant à l'étude du relatif *quoi*, dont « Quoi de neuf sur *quoi* ? » ou « Les degrés de grammaticalisation du groupe préposition + *quoi* anaphorique », par exemple, pour en citer quelques-uns des plus intéressants.

Dont est employé comme complément du verbe (20), sauf dans la fonction d'objet direct, comme complément du nom (21) ou de l'adjectif (22). Néanmoins, il faut remarquer qu'il ne peut pas être complément d'un nom introduit par une préposition et que l'on doit le remplacer par les formes *de+qui* ou *de + forme composée* (23). Ainsi, il équivaut soit à la forme *de + qui* avec un antécédent animé humain, soit à *de + quoi* lorsqu'il représente *ce*, soit à *de + forme composée* avec un antécédent animé ou inanimé.

(20) *C'est la vieille cousine dont j'ai hérité* (Riegel et alii, 2009 : 801). Dans cet exemple-ci, *dont* est complément d'objet indirect du verbe *hériter*.

(21) *Ce sont des parentes éloignées dont je n'ai plus de nouvelles* (Riegel et alii, 2009 : 801). Dans cet exemple-ci, *dont* est complément du nom *nouvelles*.

(22) *C'est une chose dont je suis fier* (Riegel et alii, 2009 : 801). Dans cet exemple-ci, *dont* est complément de l'adjectif *fier*.

(23) *Le pays dans la capitale duquel j'habite* (Béchade, 1992 : 232).

Où est complément de lieu (24) ou de temps (25) du verbe. Il équivaut à un pronom relatif composé précédé d'une préposition qui marque le lieu ou le temps (*dans lequel*). Il n'est possible qu'avec un antécédent inanimé complément de lieu ou de temps. En revanche, dans la langue classique, on pouvait l'employer pour faire référence à un animé (26).

(24) *C'est la ville d'où je viens* (Riegel et alii, 2009 : 802).

(25) *L'époque où j'allais à l'école* (Riegel et alii, 2009 : 802).

(26) *Ce fils où je place toutes mes espérances* (Gardes Tamine, 2010 : 67).

De plus, il peut être précédé d'une préposition qui marque l'une des nuances du lieu (27, 28), ce qui équivaut à la forme composée *lequel* précédée également d'une préposition :

(27) *L'hôtel d'où je sors* (Béchade, 1992 : 232). La forme *d'où* de cet exemple-ci équivaut à la forme composée *duquel* (*L'hôtel duquel je sors*).

(28) *Le chemin par où je passe* (Béchade, 1992 : 232). La forme *par où* de cet exemple-ci équivaut à la forme composée *par lequel*.

Souvent, on appelle ces deux derniers *adverbes relatifs* ou éléments circonstanciels invariables (Maingueneau, 2007 : 105) car à l'origine ils étaient des adverbes (*dont*, lat. *de *unde* ; *où*, lat. *ubi*). (Béchade, 1992 : 230).

1.2.1.2. Formes composées

Quant aux formes composées, *lequel* change en genre et en nombre en fonction de l'antécédent, animé ou inanimé. Du point de vue morphologique, il est composé de deux déterminants *le* et *quel*. Il joue le rôle de sujet et évite l'ambiguïté qui serait produite par *qui*, *lequel* ne varie ni en genre, ni en nombre. C'est ainsi que dans la langue littéraire, *lequel* est employé de préférence à *qui* afin d'éviter des équivoques. Cependant, pour

pouvoir employer *lequel* en fonction sujet, il doit y avoir une pause à l'oral ou une virgule à l'écrit (29, 30). Actuellement, son emploi est archaïsant et il est pratiquement restreint au langage juridique ou administratif.⁵

Lorsqu'il est employé comme complément prépositionnel, *lequel* peut se combiner avec des prépositions donnant lieu à *duquel*, à *laquelle*, *parmi lesquels*... (31, 32, 33). Ce groupe prépositionnel est toujours placé en tête de la relative. Étant donné qu'il varie en genre et en nombre, il va prendre une forme différente selon le genre et le nombre de l'antécédent et selon sa fonction

(29) *Le père de ma copine, lequel est professeur.*

(30) *La mère de ma copine, laquelle est professeure.*

(31) *Ce sont les auteurs parmi lesquels sera choisi l'oscar.*

(32) *Je connais l'homme pour lequel tu te meurs d'amour.*

(33) *Mon copain m'a apporté une chaise sur laquelle je me suis assise.*

Quand *lequel* fait partie d'un groupe prépositionnel, il peut être remplacé par *qui* si son antécédent est un être humain (34) ou par *quoi* si son antécédent est inanimé (35).

(34) *Je connais l'homme pour qui tu te meurs d'amour.*

(35) *Mon copain m'a apporté une chaise sur quoi je me suis assise.*

Si *lequel* est précédé de la préposition *de* et qu'il n'est inclus dans un autre groupe prépositionnel, il est plus fréquent d'employer *dont* que *duquel* ou *de qui*. Dominique Maingueneau (2007 : 105) présente une divergence intéressante entre *duquel* et *dont* lorsqu'ils sont inclus dans un autre groupe prépositionnel :

(36) **Il a revu le prof duquel il joue avec le fils.* (Maingueneau, 2007 : 105)

(37) *Il a revu le prof avec le fils duquel il joue.* (Maingueneau, 2007 : 105)

(38) *Il a revu le prof dont il joue avec le fils.* (Maingueneau, 2007 : 105)

Nous observons que *dont* peut se séparer du groupe prépositionnel « avec le fils » (38) tandis que *duquel* est inséparable d'« avec le fils » (37). « En général la langue ne permet pas d'extraire une catégorie incluse dans une catégorie de même nature » (Maingueneau, 2007 : 105). Alors, *dont* a dans ce cas-ci un comportement inhabituel.

1.2.2. Fonctions

La proposition relative avec antécédent peut exercer la fonction d'épithète liée, d'épithète détachée ou d'attribut.

La fonction *épithète liée* est « la fonction prototypique des adjectifs qualificatifs et relationnels » (Garagnon et Calas, 2002 : 37). Son rôle est de contribuer à l'identification, par le destinataire de l'énoncé, du référent assigné par l'antécédent.

⁵ Vid nota 3.

(39) *Tu vois l'enfant qui porte un cache-nez rouge ?* (Gardes, 2010 : 68).

La fonction *épithète détachée* ou *apposition* (Gardes, 2010 : 68). Étant donné que le référent de l'antécédent est déjà défini, la relative en fonction épithète détachée ne contribue pas à son identification.

(40) *L'enfant, qui porte un cache-nez rouge, n'attrapera pas froid* (Gardes, 2010 : 68).

Ces deux fonctions correspondraient respectivement à la proposition relative déterminative et à la proposition relative explicative, questions qui vont être développées dans le chapitre *Types de propositions relatives avec antécédent*.

La fonction *attribut* implique la médiation d'une forme verbale : il s'agit le plus souvent d'un verbe copule (41), de certains verbes de perception (*écouter, entendre, regarder, sentir, voir*) ou des présentatifs d'existence (*il y a*), d'identification (*c'est*), ou de survenue (*voici, voilà*) (42). « C'est à travers cette forme verbale, ou son équivalent dans le cas de présentatifs, que la propriété marquée par la relative est transmise à l'antécédent » (Garagnon, et Calas, 2002 : 37)⁶.

(41) *Il est aujourd'hui l'enfant qu'il était.*

(42) *Voilà Pierre qui arrive.*

Le test de pronominalisation nous permet de bien différencier la fonction épithète de la fonction attribut. L'épithète accompagne toujours le groupe nominal alors que l'attribut est indépendant. Alors, s'il s'agit d'une épithète, on le pronominalisera comme un tout, mais s'il s'agit d'un attribut, on ne pronominalisera que le groupe nominal. Ainsi, dans l'exemple (43), la pronominalisation conduit à *Je le vois* dans le premier cas, et à *Je le vois qui court* dans le second.

(43) *Je vois l'enfant qui court* (Gardes, 2010 : 68).

1.2.3. Modes employés

On emploie un ou autre mode en fonction de la nature de la subordonnée relative.

Le mode le plus fréquent des propositions subordonnées relatives avec antécédent est l'indicatif, qui correspond à l'actualisation du procès. Ainsi, on utilise ce mode pour insister sur la réalité du procès, c'est-à-dire pour exprimer des situations réelles.

(44) *Je cherche une maison qui a un beau jardin.* Dans cet exemple, le locuteur présuppose que cette maison existe.

Le conditionnel s'emploie pour exprimer une action hypothétique ou éventuelle.

(45) *Une fille qui voudrait vivre à la campagne avec lui.*

⁶ Henrik Prebensen (1982) présente un article intéressant sur la typologie des propositions relatives attributives, les règles syntaxiques auxquelles elles obéissent et les contraintes auxquelles elles sont soumises.

Le subjonctif est employé dans plusieurs cas :

a) Lorsque le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du procès exprimé par la proposition relative :

(46) *Je cherche une maison qui ait un beau jardin.* Dans cet exemple, l'existence de l'antécédent est désirée, le locuteur ne présuppose pas qu'il existe.

b) Lorsque l'on a un antécédent caractérisé par un superlatif relatif :

(47) *C'est la plus belle œuvre que cet écrivain ait écrite* (Čeřovská, 2012 : 17). Dans cet exemple-ci, on présuppose l'existence d'une classe d'éléments qui est constituée par des objets ayant les mêmes caractéristiques que celui-ci. Le locuteur doit retenir celui qui se distingue. C'est cette idée ce qui emmène l'emploi du subjonctif.

c) Lorsque l'antécédent contient un adjectif qui implique une idée superlative (*le premier, le seul...*).

(48) *C'était la seule amie qu'il eût.*

d) On emploie le subjonctif après un quantitatif numérique, soit un adjectif numéral cardinal soit un adjectif numéral ordinal.

(49) *C'est à peine si nous pouvons compter trois ou quatre tours nouveaux qui aient réussi à se faire adopter* (Čeřovská, 2012 : 17).

e) Le subjonctif est employé quand l'antécédent est un adjectif ou un adverbe qui marque la faible quantité ou la rareté.

(50) *Les rares accents lyriques que l'on ait entendus résonner dans notre poésie classique* (Čeřovská, 2012 : 17).

f) De plus, on emploie le subjonctif lorsque la proposition principale a une modalité négative (51), interrogative (52) ou une forme d'hypothèse (53).

(51) *Il n'y a pas de domaine où aient germé plus d'idées absurdes* (Grevisse, 2011 : 1501).

(52) *Est-il un trésor qui vaille le sommeil ?* (Grevisse, 2011 : 1501).

(53) *Si vous rencontriez, par hasard, une jeune fille qui ne soit pas juive qui vous plaise* (Grevisse, 2011 : 1501).

Quant aux modes non personnels, on emploie l'infinitif quand la proposition subordonnée relative implique une idée de *pouvoir* ou de *devoir*.

(54) *Je cherche une maison où dormir* (Čeřovská, 2012 : 17). Cette structure peut se paraphraser en « Je cherche une maison où je puisse dormir ».

Certains auteurs affirment que l'on peut trouver des propositions relatives avec antécédent avec un participe présent. Ainsi, il existe un débat pour déterminer s'il s'agit d'un verbe « adjectivé » ou d'une relative ou phrase-GA (Maingueneau, 2007 : 106). Il constate que le participe présent, tout comme l'infinitif, « peut avoir ou non un sujet exprimé ». En effet, on trouve une forme verbale non personnelle apparaissant sans un sujet syntaxique, car le sujet n'a pas été exprimé phonétiquement. Toutefois, il y a un sujet sémantique (\emptyset) dans la proposition subordonnée relative même s'il n'apparaît pas, et il faut le localiser. Étant donné qu'il n'y a aucun élément formel qui introduise la relative, on aurait une relative adjectivale asyndétique, c'est-à-dire sans mot subordonnant.

(55) *Les gens arrivant trop tard seront refoulés* (Maingueneau, 2007 : 107).

1.2.4. Types de propositions relatives avec antécédent

Traditionnellement, et du point de vue sémantique, on distingue deux groupes de propositions relatives avec antécédent : la proposition relative *déterminative*, *restrictive* ou *sélective* (Brunner, 1981 : 13) et la proposition relative *explicative*, *appositive* ou *descriptive* (Brunner, 1981 : 13).

La proposition relative *déterminative* ou *restrictive* précise ou identifie certains éléments d'un groupe. Ainsi, elle « restreint le domaine aux seuls éléments auxquels s'applique la propriété qu'elle énonce » (Bastuji, 1974 : 76). Autrement dit, elle enrichit en compréhension, mais en même temps, elle restreint en extension (Brunner, 1981 : 13). De cette façon, sa suppression modifierait le sens de toute la structure phrastique. On ne trouve jamais ni pause à l'oral ni virgule à l'écrit entre l'antécédent et la proposition déterminative.

(56) *Les étudiants qui sollicitent une bourse doivent déposer un dossier avant le premier mai* (Brunner, 1981 : 13). Le groupe nominal « les étudiants qui sollicitent une bourse » désigne une partie des étudiants, c'est-à-dire il est plus précis que si on mettait « les étudiants ». En l'effaçant, le sens de la phrase serait modifié : *Les étudiants doivent déposer un dossier avant le premier mai*.

En revanche, la proposition relative *explicative* ou *appositive* caractérise des éléments déjà identifiés. Elle apporte une information accessoire, elle est donc facultative. En effet, « il n'y a pas d'apport en compréhension ni restriction en extension » (Brunner, 1981 : 13). Selon l'auteur, c'est pourquoi, elle peut être effacée sans porter atteinte à la compréhension de la phrase ou à l'identification de l'antécédent. Elle est souvent séparée de l'antécédent par une virgule en langue écrite et par une pause en langue orale.

(57) *Les étudiants, qui nous ont fait confiance en prenant leur inscription, ont droit à un enseignement de qualité* (Brunner, 1981 : 13). Le groupe nominal « les étudiants, qui nous ont fait confiance en prenant leur inscription » désigne le même ensemble que si on mettait « les étudiants ». La phrase resterait vraie si

on supprimait la relative, car on ne modifie pas son sens: *Les étudiants ont droit à un enseignement de qualité.*

La virgule est « un signe diacritique de surface » (Bastuji, 1974 : 77), elle est importante au niveau pratique et pédagogique, mais elle ne suffit pas comme critère formel pour bien différencier les deux types de propositions relatives avec antécédent. De toute façon, le contexte va toujours permettre à l'interlocuteur de savoir si le locuteur fait référence à certains éléments d'un groupe ou s'il n'apporte qu'une information accessoire. Ainsi, Dominique Maingueneau constate que « le caractère restrictif ou non-restrictif de l'interprétation de la relative ou du participe dépend du contexte, et en particulier de l'antécédent » (2007 : 102). Il explique que l'interprétation non-restrictive s'impose après un nom propre (58) ou un nom commun déterminé par un possessif (59) tandis que l'interprétation restrictive s'impose avec l'article défini *les* (60).

(58) *Mathilde qui est arrivée.*

(59) *Mon ordinateur qui est bleu.*

(60) *Les hommes qui aiment le sport sont nombreux.*

Garagnon et Calas (2002 : 45) nous présentent différents critères qui permettent d'identifier les *relatives restrictives* et les *relatives explicatives*. Nous ne nous sommes focalisée que sur les critères morphosyntaxiques et morphosémantiques. Une relative restrictive ne répond qu'à un critère morphosémantique concernant la nature de l'antécédent, lequel peut être soit un pronom démonstratif simple, un pronom indéfini, un pronom interrogatif, soit un nom déterminé par les indéfinis *aucun*, *chaque* et *tout*, ou par l'interrogatif *quel*, soit un nom accompagné de *seul* ou d'un adjectif au superlatif :

(61) *Mon père fut le seul parmi nous, pour qui l'oncle Octave parût un instant s'attendrir* (Garagnon et Calas, 2002 : 37).

Par contre, la relative explicative peut s'identifier selon plusieurs critères : un critère morphosémantique qui concerne la nature de l'antécédent, lequel peut être un nom propre (62), un pronom personnel (63), un pronom démonstratif composé (64) ou bien, il peut être précédé d'un déterminant possessif. Elle répond également à un critère morphosyntaxique, déjà cité, « voyant dans la capacité à l'effacement de la relative sans modification de l'extension de l'antécédent une relative explicative » (Garagnon, et Calas, 2002 : 46), et à un critère morphologique, qui permet de remplacer la forme simple *qui*, en fonction sujet, par la forme composée *lequel* (65).

(62) *Je devais lire plus tard Zola, qui est aussi un excellent photographe* (Garagnon, et Calas, 2002, 36).

(63) *Nous qui étions si mal avertis* (Garagnon, et Calas, 2002, 37).

(64) *J'entendis celle-ci qui disait* (Garagnon, et Calas, 2002, 36).

(65) *Il avait pendant des années adoré un grand chien-loup, qui le tyrannisait/lequel le tyrannisait* (Garagnon, et Calas, 2002 : 46).

Riegel et alii (2009 : 804) établissent une classification différente par rapport à la nature de l'antécédent. Si l'antécédent est une expression définie, c'est-à-dire un nom propre ou un nom commun précédé d'un déterminant défini, la relative peut être ou bien *déterminative* ou bien *explicative*. « La relative est déterminative (ou restrictive) si elle est nécessaire à l'identification de l'antécédent » (Riegel et alii, 2009 : 804) alors que la relative est explicative (ou appositive) « lorsqu'elle ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de l'antécédent » (Riegel et alii, 2009 : 804). Cependant, si l'antécédent est une expression non définie, c'est-à-dire un nom commun précédé d'un déterminant indéfini, la relative est considérée comme essentielle (66) ou bien, comme accidentelle ou accessoire (67). C'est évident que « le propre de telles expressions est d'avoir un référent qui n'est pas identifiable » (Riegel et alii : 2009, 806). La suppression de la relative essentielle « a pour effet de produire un énoncé non pertinent » (Riegel et alii, 2009 : 806) tandis que celle de la relative accidentelle « ne remet pas radicalement en cause la pertinence de l'énoncé » (Riegel et alii, 2009 : 806).

(66) *L'enfance est une période de la vie qui est déterminante* (\neq *L'enfance est une période de la vie*) (Riegel et alii, 2009 : 806).

(67) *Un livre, qui se trouvait sur la table, attira mes regards* (Riegel et alii, 2009 : 806).

Ainsi, les auteurs font une distinction entre relatives déterminatives et essentielles, d'un côté, explicatives et accidentelles, de l'autre, ce qui évoque la distinction entre les expansions du groupe nominal, c'est-à-dire adjectifs et groupes prépositionnels, à valeur déterminative et à valeur caractérisante. Toutefois, selon Riegel et alii, l'équivalence n'est pas totale car certaines propositions relatives, qui sont détachées, ont exactement la même valeur que certains adjectifs épithètes. De plus, « une relative ne peut que suivre son antécédent, alors qu'un adjectif apposé peut être détaché à gauche du groupe nominal, auquel il se rapporte, ce qui lui confère un rôle différent dans la structuration du texte » (Riegel et alii, 2009 : 807), comme nous le voyons dans l'exemple ci-dessous :

(68) *Les arbres, énormes, me cachaient la vue.*

1.3. La proposition relative sans antécédent

La proposition relative sans antécédent est une proposition subordonnée qui, traditionnellement, est dénommée relative substantive, puisque, comme nous avons déjà mentionné, elle est assimilée à un substantif. Ainsi, elle peut assumer toutes les fonctions du substantif. Riegel et alii (2009 : 816) remarquent que « le relatif n'ayant pas d'antécédent, ces relatives ont exactement la distribution d'un GN et son donc pleinement substantives ». Ce type de proposition reçoit plusieurs appellations en fonction du plan morphologique, morphosyntaxique ou sémantique : relative sans antécédent, relative à antécédent inclus ou incorporé et relative indéfinie, respectivement (Garagnon, et Calas, 2002 : 51).

De même que dans le chapitre *La proposition relative avec antécédent*, expliquons le processus de formation de la relative sans antécédent. La grammaire transformationnelle

et générative part « d'une opération d'enchâssement d'une phrase comme syntagme nominal au sein d'une phrase matrice » pour définir la proposition subordonnée. Ce processus de formation est la *nominalisation* consistant en une transformation d'une phrase en une entité nominale complexe qui peut s'employer comme élément d'une autre phrase. La relative sans antécédent, de même que la relative avec antécédent, est la conséquence d'une nominalisation interne. Cette nominalisation interne vient déterminée, selon Čeřovská (2012 : 24), par le fait qu'il y a un lien coréférentiel entre un élément détaché et le morphème relatif, pour ce qu'est la subordonnée relative avec antécédent.

Or, le fait de supprimer l'antécédent, dans le cas des propositions relatives sans antécédent, mène le processus de nominalisation à un niveau supérieur, phénomène que l'auteure dénomme « syntagmatisation des relatives ». Pour illustrer cela, elle propose l'exemple suivant :

(69) (a) *L'homme qui aime bien châtie bien.*

(69) (b) *Qui aime bien châtie bien.*

Après l'effacement de l'antécédent, la proposition subordonnée est substantivée et devient syntagme nominal introduit par le morphème *qu-* ou par le morphème *celui qu-*.

Il existe une grande quantité de divergences parmi les linguistes lors de caractériser cette catégorie. Le débat est de la classer, soit parmi les relatives *orthodoxes*⁷, c'est-à-dire les relatives avec antécédent, soit parmi les interrogatives indirectes⁸. Certains constatent que cette catégorie ne fait pas partie des propositions relatives, ce qui signifie qu'elle constituerait une catégorie propre et différente des subordonnées relatives. Même, quelques linguistes mettent en question sa valeur de subordonnée. C'est pourquoi, Vladimíra Čeřovská (2012 : 22) affirme qu'il s'agit d'une catégorie qui n'a pas encore été totalement acceptée et qu'elle « reste presque ignorée jusqu'à nous jours par certains linguistes ». Riegel et alii (1994 : 486) considèrent ce type de subordonnée comme une relative : « Le point commun de ces relatives est que le pronom qui les introduit n'a pas d'antécédent et n'est donc pas anaphorique. Contrairement à ce qui se produit pour les relatives adjectives, c'est la relative elle-même qui donne un contenu référentiel au pronom relatif ». Étant donné que l'existence de leur référent reste purement virtuelle, ils les surnomment « indéfinies ».

La Grammaire Générative-Transformationnelle contemple également les relatives sans antécédent comme des subordonnées relatives. De fait, celles-ci ne sont pas vraiment sans antécédent. La distinction entre structure superficielle et structure profonde interjette à « une structure profonde présentant la structure complète où le relatif est vraiment entre deux cas d'un même substantif ». Ainsi, « les structures où apparemment il n'y a pas d'antécédent présentent bien un antécédent effacé qui est un nom fictif » (Mora, 1996 : 342).

⁷ Les relatives avec antécédent sont aussi dénommées « relatives orthodoxes » puisqu'elles sont les propositions relatives les plus connues (Čeřovská, 2012 : 23).

⁸ Les relatives sans antécédent sont proches du point de vue formel des interrogatives indirectes, avec qui elles partagent le fonctionnement des pronoms relatifs (Gardes, 2010 : 69).

1.3.1. Éléments introducteurs

Les propositions relatives sans antécédent sont également introduites par des relatifs qui exercent une double fonction. Étant donné qu'ils introduisent la proposition relative et qu'ils permettent l'enchâssement de la principale, ceux-ci exercent une fonction démarcative. De plus, ils jouent une fonction au sein de la subordonnée relative. Souvent, ils sont appelés indéfinis. Ils ne sont pas de *pronoms représentants* car ils s'emploient sans antécédent, à l'inverse des relatifs des propositions relatives avec antécédent. Alors, ils ne représentent rien et ils prennent une valeur indéterminée en recevant la dénomination de *pronoms nominaux* (Béchade, 1992 : 232).

Garagnon, et Calas (2002 : 53) constatent que ce type de relatives ne peuvent pas être introduites que par *qui*, *quoi*, *où* et *quiconque*. Béchade (1992 : 232) propose une classification des relatifs qui introduisent ces propositions en formes simples et formes composées et en ajoute d'autres.

1.3.1.1. Formes simples

Qui désigne un animé humain et peut exercer les fonctions de sujet (70), de complément du verbe (71, 72) et d'attribut (73). Parfois, il désigne quelque chose d'indéterminé lorsque la proposition qu'il introduit dépend des présentatifs *voici* (74) et *voilà* (75). De plus, *qui* peut introduire une proposition hypothétique (76).

(70) *Qui aime bien châtie bien* (Béchade, 1992 : 232).

(71) *J'admire qui je veux* (Béchade, 1992 : 232).

(72) *Je le dirai à qui de droit* (Čeřovská, 2012 : 58).

(73) *Comment je devins qui je suis* (Čeřovská, 2012 : 57).

(74) *Voici qui est surprenant* (Béchade, 1992 : 232).

(75) *Voilà qui m'a plu* (Béchade, 1992 : 232).

(76) *Bonne Thérèse, qui ne vous bénirait serait un ingrat* (Čeřovská, 2012 : 43).

Le relatif *quoi* désigne un inanimé et s'emploie toujours avec une préposition. Il joue la fonction de complément de verbe (77, 78), sauf la fonction de complément d'objet direct, et d'adjectif (79). Il est dénommé *relatif de liaison* (Béchade, 1992 : 233). En outre, nous pouvons le trouver dans des expressions figées elliptiques (80).

(77) *Voilà à quoi je m'occupe* (Béchade, 1992 : 233).

(78) *Quand est-ce que je cesserai d'être sans quoi elle n'aurait pu être elle-même ?* (Čeřovská, 2012 : 57).

(79) *C'est de quoi je suis le plus content* (Béchade, 1992 : 233).

(80) *Il n'y a pas de quoi* (Béchade, 1992 : 233).

Où désigne un inanimé et il est employé pour indiquer le lieu, c'est-à-dire il est complément de lieu (81) dans la proposition relative. Riegel et alii (2009 : 817) dénomment les relatives introduites par ce pronom relatives *locatives*.

(81) *Restez où vous êtes* (Béchade, 1992 : 233).

1.3.1.2. Formes composées⁹

Quiconque désigne toujours un animé humain et il joue le rôle de sujet, tout comme *qui* :

(82) *Quiconque enfreindra le règlement sera verbalisé* (Béchade, 1992 : 234).

Qui que désigne également un animé humain et il exerce la fonction d'attribut dans la locution *qui que tu sois/vous soyez* :

(83) *Qui que tu sois, sors de là* (Béchade, 1992 : 234).

Quoi que est l'équivalent de *qui que*, mais pour les inanimés. Il joue le rôle d'un terme complétif du sujet *il* des impersonnels (84), d'attribut (85) ou de complément du verbe (86).

(84) *Je reste, quoi qu'il advienne* (Béchade, 1992 : 234).

(85) *L'avenir, quoi qu'il soit, je l'accepte* (Béchade, 1992 : 234).

(86) *Quoi que tu dises* (Béchade, 1992 : 234).

Qui que ce soit qui désigne un animé humain et exerce toujours la fonction de sujet (87). Son équivalent pour les inanimés est *quoi que ce soit qui* (88).

(87) *Qui que ce soit qui parle* (Béchade, 1992 : 234).

(88) *Quoi que ce soit qui se passe* (Béchade, 1992 : 234).

Où que désigne toujours un inanimé et joue le rôle de complément circonstanciel de lieu :

(89) *Où que vous alliez, conformez-vous aux mœurs du pays* (Čeřovská, 2012 : 53).

1.3.2. Fonctions

La proposition relative sans antécédent peut exercer, comme nous avons déjà cité, toutes les fonctions du nom. Ainsi, elle peut être sujet (90), complément de l'adjectif (91), complément circonstanciel (92) et complément du verbe de la proposition principale : complément d'objet direct (93), attribut (94), complément d'objet indirect (95).

(90) *Qui veut voyager loin ménage sa monture* (Riegel et alii, 2009 : 816).

⁹ Vu que ces formes composées introduisent toujours les propositions relatives au moyen du subjonctif, elles pourraient être assimilables aux structures oppositives.

(91) *C'est par ces matins trop beaux de printemps, trop vifs, trop joyeux pour qui n'est plus très jeune, qu'il me semble être embarqué pour une traversée que tant d'autres ont faite avant moi, et qui ne paraît longue qu'au départ* (Garagnon, et Calas, 2002 : 50).

(92) *Mes parents se retrouvaient seuls, où près d'eux cinq enfants avaient vécu* (Garagnon, et Calas, 2002 : 50).

(93) *Cette fois, j'avais choisi qui j'aimais, seulement on ne m'avait pas choisi, on ne m'aimait pas* (Garagnon, et Calas, 2002 : 50).

(94) *Ce sera qui vous voulez* (Gardes, 2010 : 69).

(95) *Il est dans l'ordre des choses de quitter son père et sa mère, d'oublier ceux qui voudraient mourir pour vous et de ne plus vivre que pour qui vous quittera, en vous conseillant d'oublier* (Garagnon, et Calas, 2002 : 50).

Joëlle Gardes Tamine ne contemple pas les propositions relatives en *ce* (*celui, celle*) qui (*que...*) comme des relatives sans antécédent, car « la forme et le fonctionnement du relatif sont les mêmes qu'après n'importe quel autre antécédent, même si le démonstratif n'est qu'une marque syntaxique à laquelle il est difficile d'attribuer un sens » (2010 : 69). Toutefois, la plupart de linguistes les considèrent comme des relatives sans antécédent. Kristian Sandfeld les classe parmi les relatives *indépendantes* et Jacques Damourette et Edouard Pinchon parmi les *statives* (Čeřovská, 2012 : 41). Riegel et alii dénomment ce type de propositions *relatives périphrastiques*. Pour eux, elles « constituent formellement l'expansion d'un pronom démonstratif, *ce* ou *celui*, ou encore d'un adverbe comme *là*, de manière à former avec lui l'équivalent d'un GN : elles ont donc un statut intermédiaire entre celui des relatives adjectives [...] et des substantives proprement dites [...], elles sont quasi nominales » (Riegel et alii, 2009 : 814). Selon les auteurs, ces relatives n'ont pas un véritable antécédent et leur élément introducteur « n'a qu'un sens catégoriel très général (les traits humains, non-animé, ou locatif, et l'indication éventuelle de genre ou de nombre » (1994 : 814).

1.3.3. Modes employés

À l'égard des modes de la proposition relative sans antécédent, l'indicatif (96, 97) est le plus habituel « sauf après un antécédent indéterminé ou qui marque l'exception » (Gardes Tamine, 2010 : 70). Dans ces cas-ci, on emploie le subjonctif (98, 99).

(96) *Il est venu me voir pour me demander de l'argent. Après quoi il est parti sans même dire merci* (Riegel et alii, 2009 : 817).

(97) *Qui sera paresseuse ou babillarde sera punie* (Mora, 1996 : 338).

(98) *Il n'y a que Jean qui sache aussi bien la calmer* (Gardes, 2010 : 70).

(99) *Connaissez-vous quelqu'un qui puisse s'occuper du jardin ?* (Gardes, 2010 : 70).

En réalité, les modes employés dans ce type de propositions relatives ne diffèrent pas substantiellement des modes utilisés dans les propositions avec antécédent. Ainsi, nous avons relevé quelques emplois du mode subjonctif dans les mêmes circonstances. Par exemple, quand la proposition principale possède une modalité négative dans (98), comme dans (51), ou quand elle possède une modalité interrogative dans (99), tout comme dans (52).

2. ANALYSE DU CORPUS

2.1. Corpus écrit

En ce qui concerne l'analyse du corpus écrit, nous allons présenter différentes analyses des relatifs *qui*, *que*, *où*, *dont* et *lequel* tirés du corpus de l'œuvre *Dora Bruder*. Nous avons tiré 247 exemples de propositions relatives introduites par les pronoms déjà cités. L'objectif de cette analyse est de montrer les différences d'emploi des pronoms relatifs cités dans le français écrit. Tout d'abord, nous présentons le fonctionnement des pronoms relatifs introduisant les propositions relatives avec antécédent. Finalement, vu l'absence de propositions relatives sans antécédent proprement dites dans notre corpus, il nous a semblé enrichissant d'analyser un type intermédiaire de relatives, dénommées par Riegel et alii *les relatives périphrastiques*.

2.1.1. Propositions relatives avec antécédent

2.1.1.1. Analyse du pronom relatif *qui*

Le pronom relatif *qui*, rappelons-le, s'emploie comme sujet, de trait animé (1, 2, 3, 4, 5) ou inanimé (6, 7, 8, 9, 10).

(1) *Le gros photographe au nez grumeleux et aux lunettes rondes qui proposait une « photo souvenir »* (Page 8, ligne 30).

(2) *Des infirmières qui me donnaient des renseignements contradictoires* (Page 17, ligne 30).

(3) *Comme la plupart des juifs de Vienne, qui venaient des provinces de l'est de l'Empire* (Page 21, ligne 5).

(4) *Il doit bien exister aujourd'hui à Paris, ou quelque part dans la banlieue, une femme d'environ soixante-dix ans qui se souviennent de sa voisine* (Page 42, ligne 13).

(5) *Jusqu'à ce jour, je n'ai trouvé aucun indice, aucun témoin qui aurait pu m'éclairer sur ses autres mois d'absence qui restent pour nous un blanc dans sa vie* (Page 89, ligne 7).

(6) *J'ai remarqué tout un amas d'objets hétéroclites qui semblaient abandonnés là depuis longtemps* (Page 14, ligne 14).

(7) *Au cours des deux ou trois années qui ont précédé la guerre* (Page 14, ligne 5).

(8) *Les années qui ont suivi leur mariage* (Page 27, ligne 27).

(9) *Mais on ne distingue pas, à cause de l'ombre, les animaux ou les oiseaux qui y sont enfermés* (Page 33, ligne 24).

(10) *À l'automne 1942, il entreprenait des expéditions harassantes [...] pour obtenir d'un certain docteur Bréavoine des ordonnances qui lui permettraient de trouver un peu d'héroïne* (Page 97, ligne 24).

De plus, il est employé en régime de préposition. Nous pouvons l'illustrer dans les exemples ci-dessous, où *qui*, précédé de la préposition *à*, joue le rôle de complément d'objet indirect des verbes « prêter » et « manifester » :

(11) *Une étudiante à qui il avait prêté l'atelier de la rue Bardinnet pendant son séjour en clinique* (Page 98, ligne 8).

(12) *Je suppose qu'entre ces murs la vie était rude pour ces filles à qui le Christ avait toujours manifesté sa préférence* (Page 40, ligne 1).

À travers les exemples ci-dessus, nous observons une grande prévalence de l'emploi de l'indicatif, par rapport aux autres modes verbaux. Comme nous avons expliqué, on emploie l'indicatif pour insister sur la réalité du procès, pour l'actualiser. L'auteur utilise le subjonctif dans l'exemple (5) puisqu'il ne s'engage pas sur la réalité du procès exprimé par la proposition relative. Dans les exemples (5) et (10), l'auteur se sert du conditionnel afin d'exprimer une action hypothétique.

2.1.1.2. Analyse du pronom relatif *que*

Comme on a vu dans le chapitre 1.2.1.1., *que* joue le rôle de complément d'objet direct ou d'attribut, du trait animé (13, 14, 15, 16) ou inanimé (17, 18, 19, 20). Cependant, dans notre corpus, nous n'avons trouvé que des exemples du pronom relatif *que* jouant le rôle de complément d'objet direct.

(13) *Je pensais, en écrivant ce roman, à certaines femmes que j'avais connues dans les années soixante* (Page 54, ligne 7).

(14) *Rien que des personnes -mortes ou vivantes- que l'on range dans la catégorie des « individus non identifiés »* (Page 65, ligne 10).

(15) *La jeune fille de son âge que j'avais appelée Ingrid se réfugie avec un ami en zone libre* (Page 74, ligne 11).

(16) *Quelqu'un que vous avez oublié attend votre retour depuis des années...* (Page 92, ligne 23).

(17) *Les rares détails que j'ai pu réunir sur ces lieux* (Page 41, ligne 23).

(18) *Il l'avait perdue de vue quand on les avait fait monter à l'étage de l'immeuble qu'occupaient cette officine de police et le bureau de son chef* (Page 62, ligne 28).

(19) *Je vous serais infiniment obligé de bien vouloir examiner le cas que je viens vous présenter* (Page 85, ligne 24).

(20) *Le même appartement qu'avait loué Maurice Sachs l'année précédente* (Page 98, ligne 22).

Que peut s'employer aussi comme complément circonstanciel de temps (21, 22) ou de manière.

(21) *Est-ce ce jour-là qu'il a attiré l'attention sur lui?* (Page 82, ligne 17).

(22) *La dernière fois que je l'ai vue, elle m'a causé une impression étrange.* (Page 79, ligne 10).

2.1.1.3. Analyse du pronom relatif où

Où peut jouer la fonction de complément de lieu (23, 27) ou de temps (24, 25, 26) du verbe et il n'est possible qu'avec un antécédent inanimé complément de lieu ou de temps.

(23) *Et pourtant, j'ai relevé les adresses des écoles du quartier où je trouverais peut-être, dans les registres, le nom de Dora Bruder* (Page 30, ligne 6).

(24) *La seule fois où j'ai vu mentionner ma blessure* (Page 25, ligne 17).

(25) *Ce jour de mai 1996 où je suis revenu dans le quartier* (Page 13, ligne 18).

(26) *À l'époque où se passe cette histoire* (Page 52, ligne 12).

(27) *Rigaud et Ingrid avaient laissé passer la station Bastille où ils auraient dû prendre la correspondance pour la Porte Dorée* (Page 54, ligne 19).

Encore une fois, nous nous apercevons d'une grande fréquence de l'emploi de l'indicatif par rapport aux autres modes verbaux. Nous n'avons tiré que deux exemples (23b, 27) où l'auteur emploie le conditionnel pour exprimer des actions éventuelles.

2.1.1.4. Analyse du pronom relatif dont

Le pronom relatif *dont* est employé comme complément du verbe, sauf dans la fonction d'objet direct, comme complément du nom ou de l'adjectif, de trait animé (28, 29, 30, 31, 32) ou inanimé (33, 34, 35, 36, 37, 28).

(28) *Quelquefois, des hommes, dont on ne savait pas si c'étaient de vrais chevriers ou des forains* (Page 34, ligne 13).

(29) *J'ai débouché dans un hall très vaste où marchaient des hommes et des femmes qui tenaient à la main des serviettes noires et dont quelques-uns portaient des robes d'avocat* (Page 17, ligne 4).

- (30) *Ces Sœurs des Écoles chrétiennes de la Miséricorde, dont la maison mère était l'ancienne abbaye de saint-Sauveur-le-Vicomte* (Page 39, ligne 3).
- (31) *Il me paraissait même étonnant qu'une fille de seize ans, dont la police savait qu'elle avait disparu en décembre et connaissait le signalement, ait pu échapper aux recherches pendant tout ce temps* (Page 61, ligne 21).
- (32) *Les inspecteurs qui participaient à la traque des juifs et dont les noms résonnent d'un écho lugubre* (Page 84, ligne 1).
- (33) *Un café dont le patron s'appelait Marchal* (Page 12, ligne 19).
- (34) *Et j'ai pensé dans une salle déserte dont les fenêtres en surplomb laissaient passer un jour grisâtre* (Page 17, ligne 12).
- (35) *En écrivant ce livre, je lance des appels, comme des signaux de phare dont je doute malheureusement* (Page 42, ligne 19).
- (36) *Un dimanche, à une séance de ce film dont le sujet est la fugue d'une fille de son âge* (Page 79, ligne 15).
- (37) *Ses cheveux sont entourés d'une petite couronne dont on dirait que ce sont des fleurs blanches* (Page 32, ligne 10).
- (38) *Il était allé chercher dans sa bibliothèque un mince volume de couleur grise qu'il m'avait montré : La Place de l'Étoile de Robert Desnos, dont il avait été l'ami* (Page 100, ligne 16).

Nous avons cherché dans le corpus les exemples ci-dessous où *dont* joue le rôle de complément d'objet indirect (28, 31, 35, 37) et de complément du nom (29, 30, 32, 33, 34, 36, 38). Dans l'exemple (38), nous nous sommes aperçus de l'ambiguïté produite par le relatif *dont*, qui peut faire référence soit au *volume*, soit à *il*, soit à *Robert Desnos*. De nouveau, nous observons la prédominance de l'indicatif. Dans l'exemple 37, nous pouvons remarquer l'emploi du conditionnel exprimant une hypothèse.

2.1.1.5. Analyse du pronom relatif *lequel*

Lequel, rappelons-le, peut jouer le rôle de sujet. Toutefois, nous n'avons trouvé aucun exemple de *lequel* jouant la fonction de sujet. De plus, *lequel* peut se combiner avec des prépositions, ce qui est illustré dans les exemples ci-dessous :

- (39) *Un champ de neige au bord duquel attendent une roulotte et un cheval noir* (Page 34, ligne 8)
- (40) *Mais il reste, dans les archives, des centaines et des centaines de lettres adressées au préfet de police de l'époque et auxquelles il n'a jamais répondu* (Page 84, lignes 12-15).

(41) *Peut-être est-il tombé sur un fonctionnaire de police pour lequel il s'agissait d'un travail de routine, comme avant la guerre...* (Page 77, lignes 1-3).

(42) *Je crois que le 15 juin, dans ce commissariat de police du quartier Clignancourt, un engrenage s'est déclenché, auquel Dora ni sa mère ne pouvaient plus rien* (Page 110, lignes 7-9).

(43) *Une plaque y est fixée sur laquelle j'ai lu...* (Page 130, lignes 24-25).

(44) *Le commissaire m'a déclaré que " la prochaine fois, il me garderait ici " - sur le ton avec lequel on parle à un délinquant* (Page 71, lignes 17-18).

(45) *Un soir de décembre au cours duquel la neige était peut-être tombée sur Paris* (Page 54, ligne 26).

(46) *Un mois d'août au cours duquel il me déroba mes papiers militaires pour tenter de me faire incorporer de force à la caserne de Reuilly* (Page 72, ligne 7).

(47) *Lors de la rafle d'août 1941 au cours de laquelle les policiers français, encadrés de militaires allemands, bloquèrent le XI^e arrondissement le 20 août* (Page 82, ligne 3).

À travers les exemples ci-dessus, nous pouvons constater que *lequel* peut reprendre soit un antécédent de trait animé (41), soit un antécédent de trait inanimé (39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47). En outre, comme nous avons déjà mentionné, *lequel* varie en genre et en nombre. Ainsi, il prend différentes formes selon le genre, le nombre et la fonction de l'antécédent, ce que nous pouvons observer dans les exemples ci-dessus.

2.1.2. Propositions relatives périphrastiques

Nous n'avons trouvé aucun exemple de propositions relatives sans antécédent. Or, nous avons tiré plusieurs exemples de ce que Riegel et alii appellent, comme nous avons signalé dans le chapitre 1.3.2., les *relatives périphrastiques*. Selon ces auteurs, ces propositions relatives introduites par *celui* ou *ce* seraient entre les relatives avec antécédent et les relatives sans antécédent. Les *relatives périphrastiques*, rappelons-le, n'ont pas un véritable antécédent. En effet, l'élément introducteur indique s'il représente ou bien d'un animé, ou bien d'un inanimé. Celles qui sont introduites par *celui* (variable en genre et en nombre) suivi d'un pronom relatif désignent un animé, un être humain, alors que celles qui sont introduites par *ce*, qui est invariable, suivi d'un pronom relatif, désignent un inanimé (Riegel et alii, 2009 : 814). Dans notre corpus, nous n'avons trouvé que des *relatives périphrastiques* introduites par *celui*. À travers les exemples ci-dessous, nous remarquons les différentes formes que *celui* prend en fonction du genre et du nombre :

(48) *Celui qui portait le numéro 501* (Page 18, ligne 12).

- (49) *Celle qui donnait accès à la Sainte-Chapelle* (Page 16, ligne 16).
- (50) *Celle qui vous prend lorsque vous marchez en rêve dans un quartier inconnu* (Page 51, ligne 24).
- (51) *Celles que j'avais déjà rassemblées* (Page 90, ligne 19).
- (52) *Ceux qui le voulaient de retrouver la moindre trace de l'existence de quelqu'un* (Page 16, ligne 4).
- (53) *Ceux qui avaient été classés dans la catégorie « juifs » ont reçu leurs trois étoiles jaunes par personne...* (Page 76, ligne 19).

2.2. Corpus oral

Par rapport à l'analyse du corpus oral, nous allons analyser les relatifs *qui*, *que*, *où* et *dont* tirés aussi bien des compréhensions orales didactiques *Écho B2* et *Compréhension orale Niveau 4* que du film *La vraie vie des profs*. Nous avons tiré 85 exemples de propositions relatives introduites par les pronoms déjà cités. Le but de ces analyses est de présenter les différents usages des pronoms relatifs cités en français oral.

2.2.1. Propositions relatives avec antécédent

2.2.1.1. Analyse du pronom relatif *qui*

Comme dans le cas du corpus écrit, nous différencions l'emploi de *qui* en tant que sujet, animé (1, 2, 3, 4, 5, 6) ou inanimé (7, 8, 9, 10, 11).

- (1) *Je pense à Céline, par exemple, qui reprend tout à fait le style rabelaisien dans certains passages du Voyage au bout de la nuit* (Écho B2, piste 23).
- (2) *M. Girard, qui est à mes côtés, me remplacera* (Écho B2, Piste 33).
- (3) *Si l'on se réfère au seuil de pauvreté européen, ça fait sept millions de personnes qui sont en dessous* (Écho B2, Piste 10).
- (4) *Les Restos du Cœur ont été créés en 1985 à l'initiative de Coluche qui, comme vous le savez, était un comédien et un humoriste français* (Écho B2, Piste 10).
- (5) *Ce musée en un bâtiment en béton qui ressemble à une grôle préhistorique en pleine forêt* (Écho B2, Piste 12).
- (6) *Il faudrait recruter des volontaires, jeunes évidemment, qui accepteraient de partir sur la planète rouge* (Compréhension orale Niveau 4, Piste 13).
- (7) *Ne manquez pas la grande galerie de l'évolution qui met en scène des milliers d'animaux plus vrais que natures dans un lieu grandiose sur plusieurs milieux* (Écho B2, Piste 12).

(8) *Il y a parmi eux, le gigantesque squelette d'un dinosaure qui attirera les plus jeunes* (Écho B2, Piste 12).

(9) *Ensuite, une première sélection a eu lieu le premier octobre dernier qui a donc retenu neuf romans dont Les Onze de Pierre Michon* (Écho B2, Piste 8).

(10) *Je ne peux imaginer travailler sans la richesse de l'environnement multiculturel qui est le nôtre à la Commission* (Écho B2, Piste 16).

(11) *Certains parents choisissent comme première langue l'allemand ou le russe qui sont des langues réputées plus difficiles que l'anglais* (Écho B2, Piste 6).

(12) *Le plus chic des bateaux qui vogue la Seine* (Compréhension orale Niveau 4, Piste 10).

Au moyen des exemples ci-dessus, nous observons que le pronom relatif *qui* n'est employé qu'en tant que sujet. Nous pouvons remarquer également une prédominance de l'emploi de l'indicatif, par rapport aux autres modes, tout comme dans le corpus écrit. Dans l'exemple (6), le locuteur se sert du conditionnel pour exprimer une action hypothétique. Dans l'exemple (12), étant donné que l'antécédent est caractérisé par un superlatif relatif, on emploie le subjonctif.

2.2.1.2. Analyse du pronom relatif *que*

De même que dans le corpus écrit, nous avons tiré des exemples de *que* jouant le rôle de complément d'objet direct du trait animé (13) et du trait inanimé (14, 15, 16, 17, 18, 19, 20). Dans notre corpus oral, nous voyons une grande fréquence de l'emploi du pronom relatif *que* en fonction complément d'objet direct par rapport à *que* en fonction attribut (21).

(13) *En particulier, Racine que je préfère à Corneille d'ailleurs* (Écho B2, Piste 23).

(14) *Je pense que ce changement ne devrait pas trop bouleverser la politique de gestion du personnel que nous avons mise en œuvre jusqu'à ces jours* (Écho B2, Piste 33).

(15) *L'emplacement est parfait pour racler les milieux naturels que connurent les deniers chasseurs de la région il y a 12000 ans* (Écho B2, Piste 12)

(16) *L'argent qu'on reçoit provient essentiellement de donateurs et des concerts des « enfoirés »* (Écho B2, Piste 10).

(17) *Le siège m'a proposé le poste de directeur général que j'ai accepté car c'est un vrai défi pour moi* (Écho B2, Piste 33).

(18) *Il faut se battre pour sauvegarder une vie de famille plutôt que de se battre pour les primes que rapporte le dimanche* (Écho B2, Piste 31).

(19) *Les « locavores » s'intéressent [...] et surtout, surtout, à la quantité de pétrole et de CO2 qu'il aurait fallu produire pour arriver à commercialiser tel ou tel aliment* (Clé International, Piste 5).

(20) *J'adorais aussi les haricots verts qu'elle accompagnait souvent avec les plats et les carottes râpées en entrée* (Écho B2, Piste 25).

(21) *Elle supplante sur leur propre terrain les traditionnelles recettes de beauté que sont la cosmétique, le sport ou même la chirurgie* (Compréhension orale Niveau 4, Piste 3).

Nous n'avons trouvé aucun exemple du pronom relatif *que* en tant que complément circonstanciel de temps ou de manière. En ce qui concerne les modes, nous nous apercevons d'une absence du subjonctif. Dans l'exemple (19), le locuteur se sert du conditionnel afin d'exprimer une action éventuelle.

Vu la complexité du système de formation des propositions relatives, on tend à le simplifier dans la langue parlée. Ainsi, on va se servir du pronom relatif *que* puisqu'il ne marque pas la fonction syntaxique et nous permet de cliver la structure. Cela se reflète dans les exemples suivants, où les compléments circonstanciels ont été clivés au moyen de *c'est* et du pronom relatif *que* (Riegel et alii, 2009 : 727).

(22) *C'est pas sur le bitume qu'on s'affronte* (La vraie vie des profs).

(23) *C'est dans ce bateau que tu crois m'amener en croisière?* (La vraie vie des profs).

2.2.1.3. Analyse du pronom relatif où

Comme nous avons indiqué dans l'analyse du corpus écrit, le pronom relatif *où* peut s'employer comme complément de lieu (22) ou de temps (23) du verbe.

(24) *Vous avez bien voulu nous parler aujourd'hui de la médiathèque où vous travaillez* (Écho B2, Piste 4).

(25) *Pour certaines personnes, le dimanche est le seul jour où l'on peut faire tranquillement les courses* (Écho B2, Piste 31).

2.2.1.4. Analyse du pronom relatif dont

Nous nous sommes aperçue de l'absence du pronom relatif *dont* à l'oral. Nous n'avons trouvé que deux exemples jouant le rôle de complément du nom (26) et de complément d'objet indirect (27).

(26) *Vous pourrez aller et venir entre les différentes salles dont certaines sont bien documentées* (Écho B2, Piste 12).

(27) *Puis, une seconde sélection a eu lieu le 15 octobre dont trois romans sont ressortis* (Écho B2, Piste 8).

Françoise Gadet explique que « *dont* est souvent évité dans la conversation et dans l'écrit ordinaire, et il n'est pas rare qu'il soit employé de façon fautive » (1989 : 148), comme dans *l'homme dont j'en parle* ou *l'homme dont je parle de lui* (1989 :148).

2.2.2. Propositions relatives sans antécédent

Contrairement au corpus écrit, nous avons tiré deux exemples de propositions relatives sans antécédent introduites par le pronom relatif *qui*. Nous observons que dans les deux cas, *qui* désigne un animé humain et il exerce la fonction de sujet :

(28) *Qui dit chers au fait dit consommation de pétrole et de CO2*
(Compréhension orale Niveau 4, Piste 5).

(29) *Mais, qui dit habitable ne veut pas dire habitée* (Compréhension orale Niveau 4, Piste 14).

Nous avons remarqué l'emploi du verbe *dire* dans les deux exemples ci-dessus. On pourrait penser qu'il s'agit d'une structure qui commencerait à se lexicaliser, *qui*, pourrait devenir une unité : *qui dit*, comme il est arrivé d'ailleurs à des structures du type *soit disant*, *le cas échéant*, etc. qui sont devenues de véritables structures lexicalisées.

En revanche, nous n'avons trouvé qu'un exemple de *relative périphrastique*, introduite par *celui*:

(30) *Celui qui tombe le plus près du juste prix remporte le voyage*
(Compréhension orale Niveau 4, Piste 16).

Une fois l'analyse du corpus terminé, nous essaierons de tirer une série de conclusions auxquelles le dernier chapitre est consacré.

Conclusions

Dans le présent mémoire de fin de licence, nous avons étudié la catégorie grammaticale de la proposition subordonnée relative. L'objectif de notre travail était double : tout d'abord, dans la partie théorique, présenter les comportements syntaxiques de la proposition subordonnée relative dans la langue française et ensuite, dans la partie pratique, montrer l'emploi des pronoms relatifs dans les subordonnées qu'ils introduisent, ce qui nous a amené à comparer les divers emplois des subordonnées relatives dans la langue écrite et dans la langue orale.

Dans la partie théorique, nous nous sommes concentrée sur une description détaillée de la proposition subordonnée relative avec antécédent ou relative adjectivale, et de la proposition subordonnée relative sans antécédent ou relative substantivale. Par rapport à l'étude de la proposition relative avec antécédent, nous avons analysé les éléments introducteurs, les fonctions de la proposition, les modes employés et les types de relatives avec antécédent que nous pouvons rencontrer. À propos de la proposition relative sans antécédent, nous avons étudié les éléments introducteurs, les fonctions de la relative sans antécédent et les modes employés. Dans les deux cas, nous nous sommes intéressée aux processus de formation : la *relativisation* et la *nominalisation*.

Dans la partie pratique, nous avons présenté un corpus écrit et un corpus oral où nous nous sommes focalisée sur l'emploi, les valeurs et la fréquence des éléments introducteurs des propositions relatives. En ce qui concerne les relatives avec antécédent, nous avons constaté une majeure variété d'emplois des éléments introducteurs dans la langue écrite que dans la langue orale. D'une part, nous nous sommes aperçue que le pronom relatif *qui* n'est employé qu'en fonction sujet en français oral alors qu'en français écrit, nous avons relevé quelques exemples de *qui* en régime de préposition.

D'autre part, nous avons pu remarquer la grande prévalence de l'emploi de *que* en fonction de complément d'objet direct. En effet, dans notre corpus écrit, nous voyons l'absence de propositions relatives introduites par *que* attribut et dans notre corpus oral, nous n'avons repéré qu'un seul exemple. De plus, nous n'avons relevé aucun exemple du pronom relatif *que* jouant le rôle de complément circonstanciel de temps dans notre corpus oral. Par ailleurs, nous avons observé, à travers notre corpus oral, une tendance à simplifier le système de formation des relatives, qui est particulièrement complexe, au moyen de la forme invariable *que* dans des structures clivées. En outre, nous avons remarqué l'absence de l'emploi des pronoms relatifs *lequel* et *dont* dans la langue orale, par rapport à la langue écrite. Sur un total de 85 exemples dans notre corpus oral, seulement deux correspondent au pronom relatif *dont*.

À la différence du corpus écrit, nous avons relevé deux exemples de propositions relatives sans antécédent dans notre corpus oral. Dans les deux cas, *qui*, jouant le rôle de sujet, sert d'introducteur de la proposition dont le verbe est *dire*. En analysant les exemples de nos corpus, nous avons tiré quelques exemples de *relatives périphrastiques*. Mais, c'est le corpus écrit qui nous a permis de voir les différentes formes que *celui* peut prendre en fonction du genre et du nombre. Quant aux modes

verbaux, nous avons pu constater une prédominance nette de l'emploi de l'indicatif dans les deux corpus.

Finalement, cette étude de la proposition subordonnée relative nous a permis de connaître d'une façon plus détaillée cette catégorie grammaticale et son emploi aujourd'hui, non seulement en français écrit, mais aussi en français oral. Ainsi, nous avons remarqué le large éventail des possibilités duquel dispose la langue écrite, contrairement à la langue orale, plus pauvre, dont l'objectif est de simplifier, à tout prix, ce système si complexe, en ce qui concerne la formation de la proposition relative.

Références bibliographiques

Références bibliographiques utilisées

BASTUJI, Jacqueline, « Les relatives et l'adjectif », *Langue française*, 22, 1974, < http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1974_num_22_1_5674>, [consulté le 14/10/2015].

BRUNNER, Jean-Jacques, « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'Information Grammaticale*, 8, 1981, < http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_8_1_2445 >, [consulté le 16/10/2015].

BÉCHADE, Hervé-D, *Phonétique et morphologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

CEROVSKÁ, Vladimíra, *La subordonnée relative sans antécédent : approche syntaxique et pragmatique*, Paris/Brno, Université Paris-Est Créteil/Masarykova univerzita, 2012, < https://is.muni.cz/th/216786/ff_m/diplomka_do_archivu.pdf >, [consulté le 23/03/2016].

GADET, Françoise, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989.

GARAGNON, Anne-Marie et CALAS, Frédéric, *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette, 2002.

GARDES-TAMINE, Joëlle, *La Grammaire T.2. Syntaxe*, 5^e édition, Paris, Armand Colin, 2010.

GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André, *Grammaire langue française*, 15^e édition, Paris, Éditions De Boeck, Duculot, 2011.

MAINGUENEAU, Dominique, *Syntaxe du Français*, 2^e édition, Paris, Hachette Supérieure, 2007.

MORA MILLÁN, Luisa, « Une proposition subordonnée hétérodoxe », Paris, *Grupo Andaluz de Pragmática*, 1996, < <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4032785.pdf> >, [consulté le 16/05/2016].

PREBENSEN, Henrik, « La proposition relative dite attributive », *Revue Romane*, 1982, < https://tidsskrift.dk/index.php/revue_romane/article/view/11664/22168 >, [consulté le 16/05/2016]

RIEGEL, Martin *et al.*, *Grammaire méthodique du français*, 1^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

RIEGEL, Martin *et al.*, *Grammaire méthodique du français*, 4^e édition entièrement revue, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

TESNIÈRE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, 4^e édition, Paris, Klincksieck, 1976.

Références bibliographiques consultées

DELOMIER, Dominique, SLIWA, Dorota, « Opérations de paraphrase, réduction de relatives et interprétations », *Langages*, 88, 1987, < http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1987_num_22_88_2067 >, [consulté le 08/09/2015].

FUCHS, Catherine, « Avant-propos. [Les types de relatives : de la logique à la grammaire, de la syntaxe à la sémantique] », *Langages*, 88, 1987, < http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1987_num_22_88_2062 >, [consulté le 14/10/2015].

KLEIBER, M. Georges, « Relatives restrictives/relatives appositives : dépassements (s) autorisé(s) », *Langages*, 88, 1987, < http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1987_num_22_88_2065 >, [consulté le 14/10/2015].

LEFEUVRE, Florence, « Quoi de neuf sur *quoi* ? », *Linx*, 55, 2006, < <http://linx.revues.org/483> >, [consulté le 17/05/2016].

LEFEUVRE, Florence, « Les degrés de grammaticalisation du groupe préposition + *quoi* anaphorique », *Cairn.info*, 158, 2008, < <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2008-2-page-86.htm> >, [consulté le 17/05/2016].

LEFEUVRE, Florence, « Étude morphosyntaxique, sémantique et discursive du mot *quoi* », *HAL*, 2012, < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00743658/document> >, [consulté le 17/05/2016].